



APPEL A CANDIDATURES POUR CERTAINS POSTES DU POLE ANTI-CORRUPTION de MAHAJANGA (Prorogation du délai de dépôt de candidature)

Le Pôle Anti-Corruption (PAC) est une juridiction spécialisée dans les affaires de corruption, ainsi que les infractions économiques et financières. Il se substitue à la Chaîne Pénale Economique et Anti-Corruption (CPEAC). Une Direction de Coordination Nationale assure le bon fonctionnement de tous les PAC de Madagascar. Cette structure est rattachée au Ministère de la Justice, avec un budget spécifique mais sans attribution juridictionnelle. Elle est appuyée par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix et le PNUD.

Le PAC d'Antananarivo est déjà opérationnel et le processus de mise en place du PAC de Mahajanga est en cours.

Ainsi, le présent Appel à Candidatures vise à rendre fonctionnel le PAC de Mahajanga.

Les présentes candidatures sont ouvertes à **TOUS** les Magistrats de l'ordre judiciaire et les personnels judiciaires issus du corps des Greffiers en Chef et Greffiers.

Conformément à la Loi n°2016-021 du 22 août 2016 sur les Pôles Anti-Corruption:

- le mode de recrutement sélectif : trois noms proposés pour chaque poste de magistrat, le Conseil Supérieur de la Magistrature nommant en dernier ressort.
- Une évaluation permanente par un comité composé de représentants du Ministère de la Justice, du CSI, du BIANCO, du SAMIFIN et de la Société Civile.
- Un mandat de 4 ans renouvelable, pour stabiliser les postes.

DES MAGISTRATS ET GREFFIERS

PREMIER DEGRE SIEGE

DOYEN

Nombre : 01

Expériences : au moins 08 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

JUGES

Nombre : 03

Expériences : au moins 05 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

GREFFIER

Nombre : 01

Expériences : au moins 03 années d'expériences en tant que Greffier dans les juridictions

PREMIER DEGRE PARQUET

SUBSTITUTS

Nombre : 02

Expériences : au moins 05 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

SECRETAIRE DU PARQUET

Nombre : 01

Expériences : au moins 03 années d'expérience en tant que greffier/secrétaire du parquet

SECOND DEGRE SIEGE

CONSEILLERS

Nombre : 04

Expériences : au moins 07 années d'expériences dans les juridictions de l'ordre judiciaire

GREFFIER

Nombre : 01

Expériences : au moins 05 années d'expérience dans les juridictions

SECOND DEGRE PARQUET

SUBSTITUT GENERAL

Nombre : 01

Expériences : au moins 07 années d'expérience dans les juridictions de l'ordre judiciaire

CRITERES COMMUNS POUR TOUS LES POSTES :

- Capacité à travailler sous tension
- Capacité de résistance aux différentes pressions et interventions
- Bonne condition physique et disponibilité pour des déplacements fréquents
- Intégrité avérée
- Le fait d'avoir exercé les fonctions du poste auquel le candidat postule serait un atout.

NB : Les candidatures déposées suite à l'appel à candidatures lancé au mois de mars 2019 pour le PAC de Mahajanga sont prises en considération.

LE DEPOT DE CANDIDATURE EST PROROGÉ JUSQU'AU 13 NOVEMBRE 2019

ADRESSE DE DEPOT DE DOSSIER DE CANDIDATURE : COORDINATION NATIONALE DES POLES ANTI-CORRUPTION-IMMEUBLE CNAPS 67 HA, 5^{ème} ETAGE-ANTANANARIVO - Boîte Postale: 4057

Le dossier de candidature doit comprendre : Lettre de motivation, Certificat administratif faisant état des services, CV
+ photo récente + contact rapide, Photocopie du diplôme le plus élevé

Date limite de dépôt : Le 13 novembre 2019. Le cachet de la poste faisant foi.